

PROJET O.A.E ORCHESTRE À L'ÉCOLE



Collège de WANI – WAA WI LUU



Projet piloté par l'AFMI (Association de Formation de Musiciens Intervenants)
Partenariat : Commune de Waa wi luu / AFMI /CMDNC (Conservatoire de Musique et de Danse de la Nouvelle Calédonie) / Collège / Vice-rectorat/ État (Missions aux Affaires Culturelles) /DEFIJ

Septembre 2021

Sommaire

| | |
|--|------------|
| Un contexte favorable pour une classe orchestre..... | p3 |
| La genèse du projet | |
| Le projet O.A.E (Orchestre A l'École) en 2022..... | p4 |
| Les partenaires du projet..... | p4 |
| Le projet pédagogique..... | P5 |
| Un projet social, éducatif, culturel et citoyen | |
| Un projet qui entre dans le Projet Éducatif de l'École Calédonienne (PENC) | |
| Un projet qui vise des savoirs visés énoncés dans le socle commun de connaissances, de compétences et de valeurs | |
| Un projet qui répond aux programmes scolaires de 2019 | |
| Apports éducatifs..... | P7 |
| Apprendre et progresser ensemble | |
| Une réponse aux difficultés scolaires et sociales | |
| Une appropriation ou une réappropriation des savoirs traditionnels | |
| Une ouverture culturelle | |
| Une chance pour les familles | |
| Les bénéfices escomptés | |
| Des enjeux spécifiques au niveau communal | |
| Le choix du type d'orchestre..... | P9 |
| Les méthodes d'apprentissage..... | P9 |
| Le parc instrumental..... | p9 |
| Le financement du projet..... | P10 |
| L'évaluation..... | p10 |

Un contexte favorable pour une classe orchestre

Un contexte particulier

Ce contexte qui peut paraître négatif et propice à l'innovation pédagogique.

- Le collège est retiré, il y a peu de structures et d'activités culturelles proposées sur la commune.
- peu d'effectif
- Des difficultés scolaires dès l'entrée en 6ème.
- Du décrochage scolaire
- Difficultés à garder les équipes éducatives stables.
- Des tensions entre élèves, entre élèves et professeurs, parents et professeurs ces dernières années.
- manque de cohésion et de motivation.

Le parcours artistique des enfants.

Depuis 12 ans beaucoup d'enfants de Houailou scolarisés de la maternelle au primaire ont bénéficiés des interventions de Mr NERHON Réinaldo et Mr WAGUE Sylvain dans le public comme dans le privé. Ce sont beaucoup de ses enfants qui se retrouvent au collège et qui ont donc déjà travaillé avec eux et possèdent des bases de travail. Plusieurs résidences culturelles organisées dans différents établissements : maternelle du village, primaire de Wani, école maternelle de Gondè, école privé publique de Nindhia et dernièrement collège de Wani.

Les moyens humains et les structures disponibles sur place

Les intervenants locaux.

Mr NERHON Réinaldo DUMISTE : salarié du CMDNC

Mr WAGUE Sylvain CMITISTE: Salarié de l'AFMI

Mr KJAN Fabrice CMTISTE et professeur de musique au collège de Wani : Salarié Vice-rectorat

Mr NERHO Wilfrid CMITISTE :Artiste, intervenant, professeur d'art remplaçant.

Mr MEINDU Dany CMITISTE intervenant, professeur de batterie : Salarié AFMI

Les structures locales.

- L'école de musique AFMI : Méré a gaara : Matériel supplémentaire / salles algécos insonorisées.
- La structure communale socio-culturelle de Poro
- Les locaux de l'ALEP : appartiennent à la Province NORD
- Locaux proches du collège, offrant un grand espace extérieur propices aux activités culturelles et artistiques possédant au moins 4 salles nécessitant peu de travaux

La résidence culturelle

Cette semaine organisée du 30 août au 3 septembre au sein du collège autour de l'igname et du taro a permis de proposer aux élèves une quinzaine d'ateliers différents. Ils se sont mis en projet et travaillés collectivement.

Ce que les enfants ont produit cette semaine nous a démontré le bien fondé des pratiques artistiques et culturelles au sein de l'établissement tant au niveau de l'épanouissement des élèves et des équipes que de la cohésion entre les différents partenaires et le développement des compétences transversales.

Cette semaine est une vitrine de ce qui peut être mis en place et développé durant le parcours d'une classe orchestre.

Le projet O.A.E (Orchestre A l'École) en 2022

Ce projet réunit des acteurs éducatifs, culturels et politiques. Il tient compte des ressources et des volontés des différents partenaires : Le collège de Wani, l'association des parents d'élèves, le Vice-rectorat, l'AFMI, le CMNC, l'internat de wani, la province Nord la mairie, les écoles primaires.

La coordination revient au porteur du projet, l'AFMI. Elle a pour mission :

- de réunir tous les partenaires indispensables à la mise en place de l'orchestre à l'école et de s'assurer du dialogue entre eux (structure d'enseignement musical, établissement scolaire, inspection de circonscription, collectivités locales)
- de coordonner l'ensemble des tâches nécessaires à la réalisation du projet en relation avec les partenaires.

Pour cela :

- ✓ S'assurer de la cohésion autour de la question des objectifs,
- ✓ Rédiger des dossiers pour la recherche de financement,
- ✓ Prévoir le budget,
- ✓ Définir le projet pédagogique en lien avec le projet d'école,
- ✓ Recruter l'équipe intervenante,
- ✓ Acquérir un parc instrumental avec le CMDNC
- ✓ Organiser la logistique du projet.

Les partenaires du projet

Les différents partenaires

Un orchestre à l'école réunit au minimum un établissement scolaire, une structure d'enseignement de la musique et une collectivité. Mais la liste des partenaires autour de ce projet peut être beaucoup plus large tout au long de son existence.

Partenaires déjà sollicités : Mairie, AFMI, CMDNC, VR, État, Collège de Wani, Parents d'élèves, Internat provincial.

Autres partenaires à solliciter : L'école primaire, les personnes ressources, L'aire A'jie / arhöö, les centres miniers.

L'AFMI :

Gère le financement, porteur du projet et administrateur.

Met également du personnel et du matériel à disposition.

Gestion du matériel de l'école de musique.

Le conservatoire.

- Financement du matériel
- Mise à disposition du personnel
- Suivi pédagogique dans le domaine musical.
- Travail avec le DMT

L'Internat :

- L'organisation de la prise en charge d'élèves internes le mercredi après-midi.
- Suivi des élèves de la classe orchestre internes tant au niveau des résultats scolaires que du comportement.
- Faire le lien avec le professeur principal de la classe.

La DEFIJ

- Suivi du volet concernant les internes.
- Aide au financement.
- Mise à disposition des locaux de l'ALP, sécurisation et entretien des salles, élagage, électrification des algécos.

La mairie

- Participation financière au projet.
- Déplacement des algécos de l'école de musique vers l'ALP, mise en place des plots.
- A voir : mise en place de projets extrascolaires organisés durant les vacances.

Le collège :

- Le projet d'établissement : inclure le projet classe orchestre dans le projet d'établissement et le faire valider en Conseil d'Administration.
- Mettre en place les conventions.
- La participation financière : Projets innovants.
- L'organisation des heures de musique et emplois du temps de la classe orchestre : enfants et professeurs.
- Suivi pédagogique de la classe.
- Le lien avec les familles.

Les écoles primaires de la commune.

- Présentation du projet aux familles.
- Mettre en place une première liste d'élèves.
- A long terme : Travailler dans chaque cycle l'art et la culture avec les intervenants locaux afin que les enfants qui le souhaitent soient préparés à intégrer la classe orchestre.

Les familles et l'APE

Le projet ne pourra être porteur de sens pour les élèves et sera pleinement bénéfique que s'il suscite l'adhésion des familles, qui devront s'engager à le porter en connaissance de cause. Les élèves pouvant être amenés à prolonger à la maison sous une forme qui reste à préciser, un travail personnel initié lors des séances de classe. Il conviendra de faire prendre conscience aux parents qu'au-delà d'une première représentation ludique, voire récréative de l'enseignement musical et culturel, se construisent des compétences, transversales, des savoir-faire et des savoir-être indispensables dont les retombées sont

bénéfiques sur l'ensemble des disciplines scolaires. Une information leur sera délivrée après validation du projet par la DENC et la DES pour leur expliciter en détail, les attentes de l'école et les enjeux de l'apprentissage proposé.

Le projet devra être proposé et expliqué dès la fin de la classe de CM2 en partenariat avec les différents primaires.

De plus les parents devront s'investir dans les différents projets de la classe à travers leurs participations lors d'ateliers, de résidences ou de sorties. Ils pourront être sollicités pour leur savoirs faire mais également pour la préparation de repas ou de matériel.

L'APE pourra être également sollicitée pour une participation financière lors de petits projets ponctuels.

Le projet pédagogique

La classe concernée sera une des sixièmes du collège constitué dès la fin de l'année 2021. Un travail doit être effectué avec les différents chefs d'établissements primaires de la commune afin de pouvoir présenter le projet aux familles des enfants de CM2 avant leur inscription au collège.

Le cycle d'apprentissage s'étalera jusqu'à la 3^{ème} avec la même classe. En fin de 6^{ème}, début 5^{ème} une régulation pourra être faite permettant à certains de quitter la classe orchestre ou de l'intégrer. Il pourra être envisagé de proposer aux familles que les enfants de la classe orchestre soient internes à partir de la 5^{ème} afin qu'ils soient également suivis lors des devoirs.

Après évaluation du projet, si cela s'avère positif et suivant les moyens disponibles, il serait intéressant que chaque année une sixième puisse s'ouvrir.

Afin de permettre d'atteindre des objectifs ambitieux d'apprentissage et de construire pour les élèves une véritable culture musicale et artistique, un travail rigoureux, diversifié et un volume global horaire important sont proposés.

Certains stages ou modules ne seront pas proposés la première année mais ils seront répartis sur les 4 années. Un calendrier sur les 4 années devra être établis pour les modules et un calendrier annuel avec les stages, résidences, sorties et prestations prévues (à titre prévisionnel mais des changements peuvent intervenir)

L'organisation

Interventions durant le temps scolaire

4 heures d'affiliées au collège ou deux fois deux heures le matin de préférence.

La répartition du temps d'enseignement est la suivante :

- ✓ Un temps d'enseignement par pupitre : 1h (travail instrumental)
- ✓ Un temps de travail d'ensemble : 2h (travail d'orchestre ou vocal)
- ✓ Un temps sur les pratiques traditionnelles 1h (danse, musique et chant)

Un partenariat avec la cyber base de Houailou et la documentaliste du collège pour interventions régulières sur le montages vidéo.

Cours semi-collectif instrumental : 1h00

Basse, batterie, guitare, piano, percussions et ponctuellement des stages de cuivres, percussions...

Les intervenants AFMI

Le professeur de musique.

Les professeurs du Conservatoire de Musique de la Nouvelle-Calédonie.

Pratique collective (orchestre et chant) : 2h00

Pratique instrumentale collective et chants (polyphoniques, traditionnels, contemporains) en différentes langues mais également la danse et le théâtre.

Pour la pratique instrumentale collective : *Les intervenants locaux, le professeur de musique, L'AFMI et le conservatoire*

Pour le chant : *Les intervenants locaux, le professeur de musique, le conservatoire en collaboration avec les professeurs d'anglais, de a'jie et d'espagnol.*

Ponctuellement dans l'année des séances de MAO, d'enregistrement, de sonorisation, afin de donner aux élèves des bases.

Des stages ponctuels pourront être organisés pour ouvrir les enfants sur d'autres pratiques comme le SLAM et le HIP HOP...mais cela réparti sur toute la durée du cycle 6^{ème} à la 3^{ème}

Danse et musique traditionnelle : 1h00

Fabrication d'instruments, jeu instrumental, danse, ae-ae...

- Ponctuellement dans l'année des interventions de personnes ressources pour compléter le travail (sculpture, tressage, fabrication de costumes).

- Des sorties ponctuelles pour récolter les matériaux nécessaires à la fabrication des instruments.

- Des sorties ponctuelles pour visiter des centres culturels, des expositions ou assister à des festivals, spectacles ou résidences.

Les intervenants locaux, les personnes ressources, les professeurs d'arts visuels et de musique, le DMT et l'Aire

Interventions en périscolaire

Les mercredis après-midi sur le site de l'ALP.

- 13h00- 15h00 Atelier percussions : 2h00

Ouvert aux internes de Wani.

Travail avec les éducateurs de l'internat afin de sélectionner un groupe d'interne qui souhaite participer, d'organiser l'encadrement.

- 15h00-17h00 Pratique collective et cours individuels : 2h00

Pour les élèves de la classe orchestre (internes et externes)

Les internes sont pris en charge par un éducateur et les externes sont emmener par les familles.

La résidence culturelle.

Une semaine de résidence culturelle organisée entre juin et juillet.

Une semaine d'ateliers organisé autour de la récolte de l'igname.

Cette semaine concernera tous les élèves du collège mais les élèves de la classe orchestre devront s'investir dans la préparation et la gestion de la résidence.

Un projet social, éducatif, culturel et citoyen

Les objectifs d'un orchestre à l'école sont multiples et varient selon les acteurs impliqués dans le projet. Cependant, il est important de faire converger les volontés des partenaires vers **l'épanouissement de l'enfant**.

- Épanouissement et confiance en soi des enfants
- Intégration dans le groupe classe
- Instauration d'un climat favorable dans la classe et dans l'école
- Intégration de la culture des enfants dans le milieu scolaire.
- Ouverture culturelle des enfants, mais aussi de leur famille
- Relation de confiance entre les familles et les institutions
- Implication des familles dans le parcours scolaire et artistique des enfants
- Création du lien social
- Apprentissage de la citoyenneté

Un projet qui entre dans le Projet Éducatif de l'École Calédonienne (PENC)

Il intègre notamment trois ambitions :

- **L'identité de l'école calédonienne** article 10 : « L'identité de l'École calédonienne se construit autour de sa vocation à être le creuset du destin commun. Il s'agit de bâtir une école qui soit un lieu d'échanges et d'apprentissages pour favoriser la compréhension mutuelle, la tolérance, le respect et le vivre ensemble. »

Structurer l'enseignement des langues et de la culture kanak et développer le sens civique de tous les élèves.

- **Ancrer l'École dans son environnement, un climat scolaire au service de l'épanouissement de l'élève :** article 12 : « [...] La Nouvelle-Calédonie garantit à chaque enfant, dans le respect de la culture de chacun, un environnement de travail favorable à son épanouissement personnel, [...]

Améliorer le bien-être des élèves pour favoriser la réussite et instaurer un climat scolaire serein.

- **Ouvrir l'école sur la région Océanie et sur le monde :** article 13 : « La Nouvelle-Calédonie favorise l'adaptation permanente de l'École pour répondre aux défis qu'imposent la mondialisation et les évolutions technologiques. »

Promouvoir les parcours d'ouverture culturelle, géographique et les modalités d'apprentissage en Océanie et dans le monde.

Le projet de classe orchestre devra être intégré dans le projet d'établissement suivant les ambitions énoncées précédemment.

Un projet qui vise des savoirs, des savoir-faire, des savoir-être énoncés dans le socle commun de connaissances, de compétences et de valeurs

Les domaines du socle :

Domaine 1 / Les langages pour penser et communiquer

- Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit
- Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps
- Comprendre, s'exprimer en utilisant une langue kanak ou une langue étrangère.

Domaine 2 / Les méthodes et outils pour apprendre

- Organisation du travail personnel
- Coopération et réalisation de projets

Domaine 3 / La formation de la personne et du citoyen

- Expression de la sensibilité et des opinions, respect des autres
- La règle et le droit
- Responsabilité, sens de l'engagement et de l'initiative

Domaine 4/ Les systèmes naturels et les systèmes techniques.

- Conception, création, réalisation.

Domaine 5 / Les représentations du monde et l'activité humaine

- L'espace et le temps
- Organisations et représentations du monde
- Invention, élaboration, production

Un projet qui répond aux programmes scolaires de 2019

Compétences travaillées :

- Éducation musicale.

| Domaines du socle* | Compétences du socle travaillées en « éducation musicale » |
|--|---|
| 1, 5 | <p style="text-align: center;">CHANTER ET INTERPRÉTER</p> <ul style="list-style-type: none"> - Reproduire et interpréter un modèle mélodique et rythmique. - Interpréter un répertoire varié, multilingue et multiculturel, avec expressivité. |
| 1, 3, 5 | <p style="text-align: center;">ÉCOUTER, COMPARER ET COMMENTER</p> <ul style="list-style-type: none"> - Décrire et comparer des éléments sonores issus de contextes musicaux différents. - Identifier et nommer ressemblances et différences dans deux extraits musicaux. - Identifier quelques caractéristiques qui inscrivent une production musicale dans une aire géographique, linguistique ou culturelle et dans un temps historique contemporain, proche ou lointain. |
| 1, 5 | <p style="text-align: center;">EXPLORER, IMAGINER ET CRÉER</p> <ul style="list-style-type: none"> - Imaginer l'organisation de différents éléments sonores. - Faire des propositions personnelles lors de moments de création, d'invention et d'interprétation. |
| 1, 3, 5 | <p style="text-align: center;">ÉCHANGER, PARTAGER ET ARGUMENTER</p> <ul style="list-style-type: none"> - Argumenter un jugement sur une musique. - Écouter et respecter le point de vue des autres et l'expression de leur sensibilité. |
| Attendus de fin de cycle | |
| <ul style="list-style-type: none"> - Identifier, choisir et mobiliser les techniques vocales et corporelles au service du sens et de l'expression. - Mettre en lien des caractéristiques musicales de productions différentes, les nommer et les présenter en lien avec d'autres savoirs construits par les enseignements généraux (histoire, géographie, français, sciences, etc.) et le cas échéant par l'enseignement des éléments fondamentaux des cultures kanak et ouverture aux autres cultures des communautés présentes en Nouvelle-Calédonie. - Explorer les sons de la voix et de son environnement, imaginer des utilisations musicales, créer des organisations dans le temps d'un ensemble de sons sélectionnés. - Développer sa sensibilité, son esprit critique et s'enrichir de la diversité des goûts personnels et des esthétiques. | |

La pratique instrumentale permet au même titre que la pratique vocale de travailler les connaissances et les compétences visées par les programmes.

- **Arts plastiques** : En relation avec les ateliers traditionnels (tressage, sculpture, bambous gravés) et l'ouverture vers les autres pratiques artistiques (graff...)

| Domaines du socle* | Compétences du socle travaillées en « arts plastiques » |
|--------------------|--|
| 1, 2, 3, 4, 5 | <p>EXPÉRIMENTER, PRODUIRE, CRÉER</p> <ul style="list-style-type: none"> - Choisir, organiser et mobiliser des gestes, des outils et des matériaux en fonction des effets qu'ils produisent. - Représenter le monde environnant ou donner forme à son imaginaire en explorant divers domaines (dessin, collage, modelage, sculpture, photographie, vidéo...). - Rechercher une expression personnelle en s'éloignant des stéréotypes. - Intégrer l'usage des outils informatiques de travail de l'image et de recherche d'information, au service de la pratique plastique. |
| 2, 3, 5 | <p>METTRE EN ŒUVRE UN PROJET ARTISTIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les principaux outils et compétences nécessaires à la réalisation d'un projet artistique. - Se repérer dans les étapes de la réalisation d'une production plastique individuelle ou collective, anticiper les difficultés éventuelles. - Identifier et assumer sa part de responsabilité dans un processus coopératif de création. - Adapter son projet en fonction des contraintes de réalisation et de la prise en compte du spectateur. |
| 1, 3 | <p>S'EXPRIMER, ANALYSER SA PRATIQUE, CELLE DE SES PAIRS ; ÉTABLIR UNE RELATION AVEC CELLE DES ARTISTES, S'OUVRIRE À L'ALTÉRITÉ</p> <ul style="list-style-type: none"> - Décrire et interroger à l'aide d'un vocabulaire spécifique ses productions plastiques, celles de ses pairs et des œuvres d'art étudiées en classe. - Justifier des choix pour rendre compte du cheminement qui conduit de l'intention à la réalisation. - Formuler une expression juste de ses émotions, en prenant appui sur ses propres réalisations plastiques, celles des autres élèves et des œuvres d'art. |
| 1, 3, 5 | <p>SE REPÉRER DANS LES DOMAINES LIÉS AUX ARTS PLASTIQUES, ÊTRE SENSIBLE AUX QUESTIONS DE L'ART</p> <ul style="list-style-type: none"> - Repérer, pour les dépasser, certains a priori et stéréotypes culturels et artistiques. - Identifier quelques caractéristiques qui inscrivent une œuvre d'art dans une aire géographique ou culturelle et dans un temps historique, contemporain, proche ou lointain. - Décrire des œuvres d'art, en proposer une compréhension personnelle argumentée. |

| Attendus de fin de cycle | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser des productions en mobilisant des pratiques bidimensionnelles (dessin, peinture, collage, etc.), tridimensionnelles (modelage, sculpture, assemblage, installation, etc.) et des pratiques artistiques de l'image fixe et animée (photographie, vidéo, création numérique). - Mener un projet artistique individuellement ou collectivement en développant des habiletés à fabriquer, représenter. - S'exprimer sur son travail ou sur une œuvre en utilisant un vocabulaire spécifique et en justifiant ses choix. - Enrichir ses capacités d'expression et son jugement par la rencontre d'œuvres d'art. | |

- **Les éléments fondamentaux de la culture kanak.**

| Domaines du socle* | Compétences du socle travaillées en « enseignement des éléments fondamentaux de la culture kanak et ouverture aux autres cultures des communautés présentes en Nouvelle-Calédonie » |
|--|--|
| La case - la personne et le clan - l'igname - les langues et la parole - la terre et l'espace | |
| 3, 5 | <ul style="list-style-type: none"> - Comprendre la fonction symbolique de la case et ses différentes fonctions. - Être capable d'expliquer les relations de parenté dans une famille, dans un clan. - S'approprier quelques principes relatifs à l'organisation de la société kanak en général. |
| 3, 4, 5 | <ul style="list-style-type: none"> - Connaître la dimension symbolique de l'igname et les valeurs qu'elle véhicule. |
| 1, 2, 5 | <ul style="list-style-type: none"> - Interpréter un répertoire de chants traditionnels avec expressivité. - Écouter, comparer et commenter des éléments sonores issus de contextes musicaux différents. |
| 1, 2, 5 | <ul style="list-style-type: none"> - À partir de la littérature kanak et notamment des contes et légendes, identifier les principales valeurs de la culture kanak. |
| 2, 5 | <ul style="list-style-type: none"> - Se constituer des repères historiques et géographiques et se repérer dans l'espace et dans le temps. |

| Attendus de fin de cycle | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - Connaître les éléments fondamentaux de la culture kanak et ouverture aux autres cultures des communautés présentes en Nouvelle-Calédonie, comprendre et définir les valeurs qu'ils véhiculent. - Comprendre la dimension symbolique des éléments fondamentaux - Développer la sensibilité des enfants à la différence et à la diversité culturelle. | |

Éducation physique et sportive.

| Domaines du socle* | Compétences du socle travaillées en « éducation physique et sportive » |
|--------------------|--|
| 1 | DÉVELOPPER SA MOTRICITÉ ET CONSTRUIRE UN LANGAGE DU CORPS <ul style="list-style-type: none">- Adapter sa motricité à des situations variées.- Acquérir des techniques spécifiques pour améliorer son efficacité.- Mobiliser différentes ressources (physiologique, biomécanique, psychologique, émotionnelle) pour agir de manière efficiente. |
| 2 | S'APPROPRIER SEUL OU À PLUSIEURS PAR LA PRATIQUE, LES MÉTHODES ET OUTILS POUR APPRENDRE <ul style="list-style-type: none">- Apprendre par l'action, l'observation, l'analyse de son activité et de celle des autres.- Répéter un geste pour le stabiliser et le rendre plus efficace.- Utiliser des outils numériques pour observer, évaluer et modifier ses actions. |
| 3 | PARTAGER DES RÈGLES, ASSUMER DES RÔLES ET DES RESPONSABILITÉS <ul style="list-style-type: none">- Assumer les rôles sociaux spécifiques aux différentes APSA et à la classe (joueur, coach, arbitre, juge, observateur, tuteur, médiateur, organisateur...).- Élaborer, comprendre, respecter et faire respecter règles et règlements.- Assurer sa sécurité et celle d'autrui dans des situations variées.- S'engager dans les activités sportives et artistiques collectives. |
| 4 | APPRENDRE À ENTREtenir SA SANTÉ PAR UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE RÉGULIÈRE <ul style="list-style-type: none">- Évaluer la quantité et la qualité de son activité physique quotidienne dans et hors l'école.- Connaître et appliquer des principes d'une bonne hygiène de vie.- Adapter l'intensité de son engagement physique à ses possibilités pour ne pas se mettre en danger. |
| 5 | S'APPROPRIER UNE CULTURE PHYSIQUE SPORTIVE ET ARTISTIQUE <ul style="list-style-type: none">- Savoir situer des performances à l'échelle de la performance humaine.- Comprendre et respecter l'environnement des pratiques physiques et sportives. |

*D1 : Les langages pour penser et communiquer / D2 : Les méthodes et outils pour apprendre / D3 : La formation de la personne et du citoyen / D4 : Les systèmes naturels et les systèmes techniques / D5 : Les représentations du monde et l'activité humaine.

Apports éducatifs

Apprendre et progresser ensemble

Dans une ambiance de motivation commune exempte de tout esprit de compétition, la pratique collective de la musique incite les élèves à une plus grande participation à la vie du groupe et encourage des valeurs telles que le partage, le respect mutuel et la solidarité. Le message est clair: pour atteindre l'harmonie, tous les éléments sont indispensables. Le succès du groupe passe par la réussite de chacun de ses membres. L'expérience orchestre à l'école modifie en profondeur la relation entre les élèves et leurs enseignants et voit émerger talents et personnalités.

Une réponse aux difficultés scolaires et sociales

Les élèves apprennent non seulement à jouer, mais aussi à s'écouter, à se concentrer, à faire preuve de rigueur et de discipline, tout en se faisant plaisir. Les orchestres favorisent donc une meilleure intégration des jeunes en valorisant les aptitudes et les efforts des élèves. La musique leur redonne confiance et fierté par le travail qu'ils accomplissent ensemble au sein de l'orchestre.

L'implication des familles permet une ouverture du collège sur l'extérieur et une relation nouvelle avec l'enseignement dans un contexte où il est parfois difficile de rencontrer les familles et de les impliquer dans la scolarité de leur enfant.

Une appropriation ou une réappropriation des savoirs traditionnels.

La particularité de cette classe orchestre par rapport à celles existantes dans le sud et l'intégration du volet traditionnel qui permettra aux enfants de découvrir ou redécouvrir les instruments traditionnels et leur fabrication, des pratiques artistiques comme la musique, la danse et autres pratiques, en relation avec la langue a'jie.

Ainsi cela permettra un espace de transmission en plus de l'acquisition de compétences purement musicales.

« Etre bien assis dans sa culture afin de mieux comprendre et s'ouvrir sur les autres. »

Une ouverture culturelle

Ce dispositif innovant représente une véritable opportunité de découvrir la pratique musicale pour de nombreux jeunes qui y ont difficilement accès, en particulier dans le contexte de Houailou.

Cela permet de découvrir et de pratiquer de nouveaux instruments, découvrir des styles musicaux variés et donc de s'ouvrir sur les autres cultures.

La gratuité pour les familles, seule garante d'une réelle égalité des chances, est à ce titre un critère indispensable pour tout orchestre à l'école.

Un épanouissement pour les enfants

Cela permet à l'enfant d'explorer ses possibilités, d'être mis en valeur, d'apprendre la persévérance et le travail collectif.

Une chance pour les familles

Les orchestres à l'école bénéficient aux jeunes, mais aussi à leur entourage et notamment à leurs parents. Ces derniers se retrouvent à leur tour en relation avec cet univers culturel. Parfois ils pourront apporter leurs savoirs faire dans les pratiques traditionnelles ou se le réapproprier et d'autres fois ils pourront découvrir de nouveaux univers souvent méconnus. Ainsi, par le biais de la musique, le lien social est également retissé et renforcé avec l'institution scolaire, dont ils sont parfois éloignés.

Les bénéficiaires escomptés

Le collège de Wani a rencontré de nombreuses difficultés depuis ces dernières années, à ce titre bon nombre d'élèves sont repérés comme ayant des difficultés ou de grandes difficultés et cela dès l'entrée en 6ème. Le nombre de boursiers est majoritaire. De nombreuses familles sont économiquement défavorisées. La grande majorité des élèves n'a pas accès aux structures éducatives périscolaires et aux activités extra-scolaires (sport, musique, danse...). Ils n'ont que très rarement accès à une pratique instrumentale sauf parfois dans le milieu familial.

Les retombées d'un apprentissage musical et culturel renforcé peuvent contribuer à l'accroissement des performances scolaires. Outre les connaissances générales en musique, compétences transversales, savoir-faire et savoir-être énoncés précédemment, c'est un renforcement à court terme de l'écoute, de la concentration, de la rigueur, de la coordination motrice, d'une posture d'élève solidaire et coopératif autour d'un projet collectif qui sont attendus.

Des enjeux spécifiques au niveau communal

Le collège de Wani est le collège principal qui accueille des élèves issus des 32 tribus de la commune. La commune jouit d'une mauvaise réputation et ses dernières années, des représentations inadaptées, des comportements déviants, des messages destructurants, de jeunes ou d'adultes de Houailou ont pu parfois être renvoyés aux enfants de la tribu. Nos jeunes sont souvent montrés du doigt

Le projet de classe orchestre vise également sur un plan plus sociologique à proposer aux enfants qui vivent dans la tribu d'autres repères, des valeurs et des rêves qui transcendent les clivages communautaires.

De plus le collège et l'internat de Wani ne jouissent pas d'une bonne réputation auprès des familles et beaucoup d'entre elles font le choix de mètrent leurs enfants en 6^{ème} dans d'autres communes comme Ponérihouen et Bourail. Un tel projet permettrait également de récupérer des élèves partants ailleurs.

Le choix du type d'orchestre

Toutes les formations instrumentales peuvent s'adapter aux classes orchestres : Harmonie, orchestre classique, Big band de Jazz, groupe de musiques actuelles ou traditionnelle. La forme va dépendre des initiateurs du projet, de leur penchant artistique, de leurs compétences musicales et pédagogiques, des contraintes organisationnelles et financières aussi bien que de la nature de la collaboration avec le corps professoral.

La formation retenue pour 2022. Les professeurs de musique mis à disposition par le CMDNC et l'AFMI pour l'année sont :

| NOMS | PRENOMS | INSTRUMENTS / AUTRES | PRATIQUE TRADITIONNELLE |
|--------|---------|---|--|
| NERHON | Rénaldo | <u>Instrument principal</u> : Basse <u>Autres</u> : Guitare, batterie, harmonica, flûte, Chant | Fabrication d'instruments traditionnels, jeux instrumentaux, chants, Aé-Aé, danse. |
| WAGUE | Sylvain | <u>Instrument principal</u> : Piano <u>Autres</u> : Formation musicale, sonorisation | Fabrication d'instruments traditionnels, jeux instrumentaux, chants, Aé-Aé. |
| MEINDU | Daniel | <u>Instrument principal</u> : Batterie <u>Autres</u> : Guitare, Chant | Fabrication d'instruments traditionnels, jeux instrumentaux, chants. |

Le Département de Musique Traditionnelle sera également sollicité pour des interventions ponctuelles lors de modules, stages ou résidences.

D'autres professeurs du conservatoire pourront être amenés à intervenir lors de stages, modules ou résidences organisés ponctuellement : Cuivre, violon....

Les autres intervenants :

| NOMS | PRENOMS | INSTRUMENTS / AUTRES | PRATIQUE TRADITIONNELLE |
|-------------------|------------------|--|--|
| NERHO | Wilfrid | <u>Instrument principal</u> : Batterie, percussion <u>Autres</u> : Chant, graff, dessin sur tissus. | Fabrication d'instruments traditionnels, jeux instrumentaux, chants. |
| PROFESSEUR | EDUCATION | MUSICALE | COLLEGE |
| KJAN | Fabrice | <u>Instrument principal</u> : Guitare <u>Autres</u> : Encadrement de groupe, basse, piano, batterie, chant. | Fabrication d'instruments traditionnels, jeux instrumentaux, chants. |

D'autres intervenants extérieurs ponctuels, suivant les projets, modules ou résidences organisés : Sculpture, tressage, fabrication de costumes, couture, hip hop, slam, théâtre...

Les méthodes d'apprentissage

Les pédagogies utilisées demeurent le choix des professeurs intervenants. Libre à eux d'utiliser la transmission orale ou des supports pédagogiques écrits, voire de mixer plusieurs méthodes et de faire évoluer leur pratique tout au long du projet. Le travail par l'oralité permet souvent de contourner et de reporter les difficultés théoriques ou de lecture et de faciliter l'écoute et la justesse. Toutefois, la lecture des notes s'acquiert progressivement au cours du projet. Son apprentissage est en effet fortement recommandé afin de permettre aux élèves qui le souhaitent de poursuivre la musique par la suite, en intégrant un orchestre amateur ou une école de musique. L'apprentissage musical se pratique toujours de manière collective dans les classes : il permet aux élèves d'apprécier le plaisir de jouer ensemble, dès le premier jour, et de se produire en concert au bout de quelques mois seulement. De manière générale, les élèves peuvent se produire pour la première fois en public au bout de quelques séances, même si ce concert se limite parfois à un morceau unique.

Le parc instrumental

Les instruments sont distribués en début d'année : les élèves en sont responsables et il est recommandé qu'ils les apportent chez eux. Le fait de pouvoir ramener l'instrument à la maison permet aux élèves de s'entraîner entre les séances et avant les concerts, tout en impliquant également plus fortement les familles. Les instruments de musique sont assurés et entretenus par le CMDNC. L'AFMI se charge quant à elle du suivi des prêts des instruments aux familles.

Le financement du projet

Aucune participation financière n'est réclamée aux élèves.

Le budget de la classe orchestre est détaillé dans la fiche budget transmise en annexe.

L'évaluation

Le projet Orchestre sera évalué dans le cadre du projet d'école au travers des objectifs des programmes scolaires et plus généralement avec l'ensemble des partenaires lors de réunions de suivi du projet. L'évaluation s'appuiera sur :

Des outils d'évaluation mis à disposition par l'association - Orchestre A l'École - et qui seront adaptés aux programmes 2019 de la NC :

- Évaluation de l'orchestre sur le plan musical, relationnel et organisationnel de façon collégiale : Enseignant, conseillers pédagogiques, partenaires
- Évaluation des élèves par l'enseignant à partir de grilles d'évaluation qui listent les connaissances, compétences et valeurs des programmes
- Des productions proposées dans l'année

